Nature En Ville

Plan paysager intercommunal de la Vallée de la Bruche

Capitale Française de la Biodiversité 2022

Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Communauté de communes de la Vallée de la Bruche

Services de la collectivité associés : Services généraux, environnement et paysage, économique, touristique.

Budget : étude paysagère intercommunale réalisée en 1991-93 (environ 50 000€) + coût annuel du poste du chargé de mission Paysage et environnement (environ 65 000€ charges comprises) Les actions sont pour la plupart sous maitrise d'ouvrage déléguée soit assumées par les communes soit par les associations foncières pastorales, soit portées par d'autres partenaires(asso environnement, arboriculteurs...)

Partenaires financiers : L'Union Européenne, l'Etat, la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Collectivité européenne d'Alsace, les 26 municipalités de la communauté de communes, les 23 Associations foncières Pastorales, les propriétaires, les Agriculteurs, les Associations environnementales

Partenaires techniques : L'Etat, la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Collectivité européenne d'Alsace, les 26 municipalités de la communauté de communes, les 23 Associations foncières Pastorales, les propriétaires, les Agriculteurs, les Associations environnementales, la Chambre Agriculture d'Alsace

Date de début : 01/01/1991

Date de fin : 31/12/2018



Objectifs :

Un territoire façonné au fil du temps par une double activité d'ouvriers-paysans, qui a longtemps bénéficié d'un paysage « jardiné et léché ». Le délitement du tissu industriel textile fin des années 1960 a contraint les ouvriers à chercher du travail à l'extérieur et à abandonner l'activité agricole. Les effets sur le paysage et les milieux naturels n'ont pas tardé à se faire ressentir : abandon des terres, plantations de résineux sur les anciens prés, dynamique de friches autour et au sein même des villages… Dès1980, la CCVB s'engage dans une politique de développement local avec le paysage comme un axe fort de travail en initiant une démarche dynamique et innovante dans la lutte contre la fermeture des paysages. Cette politique paysagère de plus de 30 ans, est basée sur :

- la volonté politique de concilier un développement économique respectueux de la valorisation des ressources locales.
- une ingénierie territoriale afin d'apporter aux collectivités les outils à mettre en lien avec les documents de planification
- un programme d'actions concrètes, visibles et portées par les acteurs locaux (élus, habitants, propriétaires, agriculteurs…)
- des actions de communication afin de créer une véritable "culture du paysage"

La volonté de créer un "renouveau du paysage" a porté ses fruits : attractivité économique et touristique, maintien et réinstallation d'agriculteurs, qualification et développement des produits du terroir, amélioration des milieux et de la biodiversité.

Mesures mises en œuvre :

Sur la biodiversité et l'environnement

- Mise en valeur des sols et milieux naturels de fonds de vallée et des terrasses agricoles proches des villages
- Reconquête des milieux pastoraux caractéristiques (flore et faune) confiés par convention aux éleveurs locaux.
- Développement de Mesures Agro-Environnementales Territoriales et Climatiques « Notre montagne, des hommes et des milieux à préserver »
- Protection des milieux aquatiques le long de la Bruche et ses affluents (réhabilitation de ripisylves aux fonctions biologiques et environnementales reconnues)
- Valorisation des produits forestiers issus des programmes d'aménagement (bois d'œuvre, bois énergie…)
- Mise en œuvre d'une dynamique de valorisation de l'arbre champêtre (sylvopastoralisme / agroforesterie)

Sur l'économie locale

- Dynamique agricole confortée avec un rajeunissement et une augmentation du nombre d'actifs agricoles (nombres d'agriculteurs multiplié par 2 en 20 ans)
- Développement d'une offre des produits agricoles de qualité aux consommateurs locaux et extérieurs (Plaine d'Alsace, touristes…)
- Développement de l'activité touristique grâce à des paysages de qualité et des points de vue retrouvés.

Sur la vie sociale

- Associations Foncières Pastorales (AFP) composées d'acteurs motivés pour façonner un cadre de vie de qualité et soutenir une dynamique agricole locale.
- Journées pastorales avec les habitants participant à des actions d'entretien de leurs richesses naturelles et bâties.
- Création d'un paysage nouveau générant de nouveaux liens sociaux (opérations d'ouvertures paysagères au cœur des villages et dans les fonds de vallée reliant les villages) ; gestion collective de troupeaux.
- Passage de « témoins » entre générations (scolaires et membres actifs retraités d'AFP).
- Création de points de lecture du paysage (belvédères) pour sensibiliser la population à comprendre et décrypter l'espace avec des outils numériques (application smartphone).

Sur le patrimoine bâti

- Consolidation de l'identité de la Vallée de la Bruche (agencement des villes et villages, fermes traditionnelles, cités ouvrières et bâtiments industriels) par la création d'espaces ouverts et pastoraux

à l’entrée, au cœur et en périphérie des bourgs.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Des données sur des milieux prairiaux ré-ouverts sur 18 sites en 2014 :

L'analyse montre, que l'ensemble des prairies est en bon à très bon état écologique avec une bonne diversité spécifique, particulièrement pour les prairies de fauche humides. L'imbrication de différents types d'habitats est en général favorable pour la diversité faunistique et floristique car elle facilite sur une petite distance l'interaction et l'échange des espèces. On recense la présence de 4 espèces d'insectes qui soulignent la bonne qualité de certains types d'habitats dans la vallée de la Bruche. Il s'agit de trois papillons et de deux libellules : Azuré de la Sanguisorbe (*Maculinea teleius*) ; Azuré des paluds; Ecaille chinée; Agrion de Mercure; Orthétrum bleuissant. En termes de flore, 136 espèces ont été recensées, dont 3 espèces patrimoniales, c'est à dire protégées ou menacées au niveau régional ; La qualité écologique des parcelles est majoritairement très bonne et bonne.

Un suivi ornithologique sur 700 ha (répartis en 46 sites) a été conduit en 2016 : Le suivi a porté sur 4 oiseaux bio-indicateurs : la pie-grièche écorcheur, le tarier pâtre, le tarier des prés, le bruant jaune. Les habitats des milieux agricoles de la Bruche ont permis l’observation de 85 couples de pie-grièches écorcheur, 16 couples de tarier pâtres, 2 tariers des prés en halte migratoire, 44 couples de bruant jaune. La présence de ces oiseaux en nombre est positive et montre que les pratiques agricoles sont adaptées.

Coordonnées

Vallée de la Bruche
Liens utiles
cc.valleedelabruche.fr
www.capitale-biodiversite.fr